

SOUTIEN AUX JARDINS COLLECTIFS NOURRICIERS

Charte d'engagement

Délégation Transition Environnementale et Energétique
Direction Environnement Ecologie Energie
Service Agriculture Alimentation

grandlyon.com

Je soussigné(e), Mme / M. _____

Représentant légal de (nom de la structure porteuse du projet) _____

Projet situé à (adresse postale du projet) _____

M'engage à respecter les engagements suivants dans le cadre de l'inscription de mon projet dans la politique de soutien aux jardins collectifs et espaces nourriciers de la Métropole.

Engagements pour un jardinage écoresponsable

- Favoriser l'accueil de la biodiversité : valorisation des déchets végétaux sur site, paillage du sol, choix des plantations (diversité, adaptation au climat local, semences reproductibles...), lutte biologique et manuelle modérée contre les ravageurs et la flore spontanée, installations de zones de refuge, nichoirs à oiseaux, abris pour hérisson, mares...,
- Ne pas utiliser d'engrais et de pesticides de synthèse, respecter la loi Labbé sur le zéro pesticide,
- Utiliser de façon raisonnée les produits labellisés « agriculture biologique », de PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes telles que les extraits fermentés) et d'amendements naturels (compost, fumier...),
- Gérer et valoriser sur place l'ensemble des déchets végétaux produits sur les parcelles en pratiquant le compostage,
- Réduire la production de ces déchets : paillage limitant la pousse de végétaux indésirables...,
- Gérer au mieux la ressource en eau, en favorisant la captation et l'utilisation des eaux de ruissellement, en luttant contre le gaspillage, en favorisant le paillage, en choisissant des espèces végétales adaptées au sol et au climat,
- Veiller au maintien d'un couvert végétal durant toute l'année (lutte contre l'érosion des terres),
- Privilégier les arbustes à fruits comestibles, pour la constitution des haies

- Bannir les plantes non comestibles pouvant être confondues avec des plantes comestibles (exemple : arbustes à baies non comestibles),
- Eviter le gaspillage alimentaire en offrant les surplus à des associations, épiceries solidaires ou habitants en situation précaire,

Engagements le lien social et la participation citoyenne

- Favoriser la transmission des savoirs et des savoir-faire, en ouvrant le jardin à tout public quand cela est possible, facteur de lien social,
- Adhérer à un réseau de jardins de manière à favoriser le partage d'expérience et l'essaimage des bonnes pratiques entre les différents jardins et espaces nourriciers présents sur le territoire métropolitain,
- Contribuer à l'information de la population sur les enjeux d'une alimentation saine, durable et accessible à tous, par une communication autour du projet, y compris sur sollicitation de la Métropole (articles de presse et réseaux sociaux, interviews),
- Favoriser l'accès au jardin nourricier (ou aux denrées produites) aux personnes en situation de précarité alimentaire,
- Veiller au bon fonctionnement, à la tranquillité du site et à son entretien,

Engagements de suivi des indicateurs

Communiquer à la Métropole de Lyon un bilan annuel faisant apparaître :

- La nature des productions (fruits, légumes, céréales, oeufs...),
- Le poids (ou nombre) des productions générées,
- Le nombre de personnes participant au projet de façon permanente,
- Le nombre d'ateliers / animations réalisés et le nombre de participants,
- L'intitulé de la ou des formation(s) suivie(s) dans le cadre du projet et le nombre de participants.

Date :

Signature du représentant légal
de la structure porteuse du projet

Métropole de Lyon

Délégation Transition Environnementale et Energétique
Direction Environnement Ecologie Energie
Service Agriculture Alimentation

Mail : jardinscollectifs@grandlyon.com
Tél : 04 78 63 42 25

